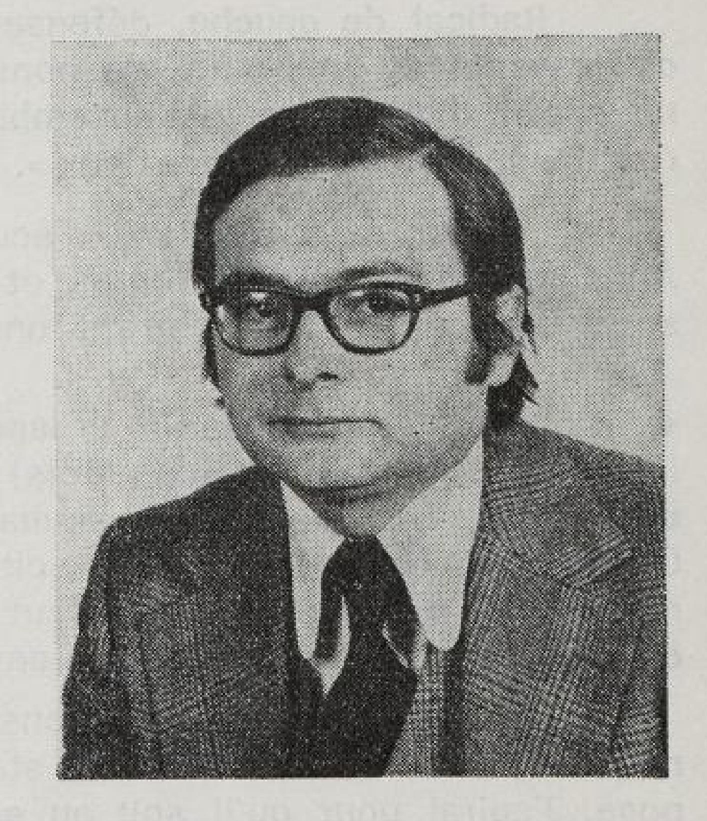
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

3me CIRCONSCRIPTION - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 4 Mars 1973



Chères Electrices,

Chers Electeurs,

Vous allez pouvoir enfin vous exprimer avec **un choix réel de candidats.** Depuis plus de dix ans, l'opposition **RADICALE** était curieusement **ABSENTE.** Notre circonscription faisait penser à une sorte de **chasse gardée,** dans laquelle le sortant apparaissait « ménagé ». En 1967, alors que le vent soufflait plutôt à gauche, un radical actif du cru aurait pu menacer sérieusement l'actuel sortant. Il n'en fut rien. M. DOUBLET, aujourd'hui réformateur avec M. LECANUET, fut dépêché de Paris au nom de la C.I.R.

Voilà pourquoi, **enfant du pays,** pénétré des problèmes qui nous concernent, je me présente à vos suffrages.

L'essoufflement de la majorité actuelle

◆ Nous sommes en 1973. L'**essoufflement** d'une majorité sans âme, qui a investi M. BRUGEROLLE, est connu de tous. Les scandales, les gaspillages, les spéculations, les abus de tous ordres ne font que favoriser les privilégiés au détriment de la population. **L'intérêt général** n'est plus respecté. Les moins puissants sont, sinon écrasés, du moins sérieusement meurtris par le **bull-dozer fiscal** et la **hausse des prix :** petits et moyens exploitants agricoles, employés et ouvriers, commerçants et artisans, petits et moyens entrepreneurs. Les retraités ne récoltent trop souvent que des miettes et font, eux aussi, les frais de la **gabegie générale.** La sécurité de l'emploi dans notre région est loin d'être assurée.

Sans grande route d'accès, pas de développement possible

◆ Il faudrait un réel **développement** de notre coin pour assurer notre prospérité commune dans le présent et dans l'avenir. Nous payons assez d'impôts de tous ordres pour revendiquer des **équipements** qui font cruellement défaut : route d'accès POITIERS-ROYAN, téléphone, C.E.G. et C.E.S. modernes, crèches, écoles maternelles, etc. Sinon, l'égalité des chances pour nos enfants et l'industrialisation nécessaire au **soutien** de notre vocation agricole et viticole ne se produiront pas. La fameuse autoroute, dont on nous rebat les oreilles, n'est pas programmée au VIme Plan. Il est inutile de s'attarder au jeu du tracé... imaginaire. La R.N. 10 POITIERS-ANGOULEME-BORDEAUX sera doublée. Exigeons la **même chose** pour nous, au risque de ne rien obtenir du tout ou en l'an 2000.

Pour une redistribution plus favorable

◆ Il n'est pas possible, dans l'état actuel des finances locales (communes et départements) de procéder à de tels travaux. 80 % des recettes fiscales vont, en effet, à l'Etat. Une sérieuse **redistribution** des ressources et des responsabilités s'impose au plus tôt, par la **décentralisation.** Les communes, cellules de base du Pays, seront réanimées le jour où elles disposeront de ressources propres substantielles. Les divers **Syndicats intercommunaux** prendront alors véritablement corps, dans l'intérêt des populations.

◆ La **REGION POITOU-CHARENTES,** qui a pour capitale POITIERS, disposera d'une masse disponible croissante. Il faudra donc s'y insérer, mais également se démener pour obtenir **la part de l'enveloppe** qui doit nous revenir. Le Préfet de région (en même temps Préfet de la Vienne) a un rôle excessif. M. X..., à Châtellerault, ou M. Y..., à Angoulême, essaieront d'attirer vers eux l'essentiel des crédits et des travaux. Un élu **actif** et **accrocheur** s'impose pour obtenir ce qui nous revient dans la circonscription de SAINT-JEAN-D'ANGELY jusqu'alors **oubliée.**

Car il faut bien comprendre le rôle du Député !

Il est **triple :**

1° - Représenter et **défendre,** d'une manière générale, les électeurs sur le plan national, et aussi celles et ceux qui, à un moment donné, ont besoin d'un appui pour telle ou telle démarche auprès des Administrations ;

2° - Promouvoir **le développement** de sa circonscription en intervenant dans les Assemblées Nationale et Régionale, afin que des investissements soient dégagés, tant pour l'agriculture que pour le commerce et l'industrie ;

3° - **Coordonner** les diverses initiatives locales et communales afin de les rendre complémentaires.

◆ **Représentant les électrices et les électeurs,** le député que vous choisirez devra œuvrer pour tous les points que j'ai abordés. Les aspects du programme commun de la gauche ayant trait au contrôle de l'économie, à la décentralisation, à la justice fiscale et sociale, aux revenus agricoles, à une politique d'équipements modernes, à l'emploi et aux retraites, vont dans le bons sens, sans oublier le contentieux des Anciens Combattants, prisonniers et internés, que cette majorité n'a pas cherché à résoudre.

T.S.V.P.

Radical de gauche, défenseur par tradition des classes moyennes et populaires, je veillerai à l'exécution **clairvoyante et empreinte de bons sens** de la **nouvelle politique** à mener. Je l'adapterai **sans sectarisme et dans un esprit d'ouverture**, à l'ensemble de notre circonscription, avec le souci du sort des anciens comme de celui des jeunes et des « entre-deux ».

De par mes relations d'école et de travail, j'appuierai les demandes d'intervention particulières que les Administrations, parfois lentes et tracassières, font traîner. De nombreux responsables aux divers échelons du secteur public et administratif ont aujourd'hui entre 30 et 45 ans.

◆ Pour ce qui est de la prospérité, elle doit d'abord s'exercer sur les plans agricole et viticole. Le **cognac** (Borderies, Fins Bois, Bons Bois) est un produit apprécié dans le monde entier. Il faut veiller à **une politique de qualité.** Les plantations souhaitables chez nous ne doivent pas être exagérées dans la zone éloignée (Bois Ordinaires). **Les exportations,** soit **quelque 80 % des ventes,** doivent se maintenir. **En raison des incertitudes monétaires actuelles,** il nous faut **veiller aux débouchés.** Il importe que les viticulteurs soient étroitement **associés aux perspectives et décisions du négoce.**

La viande (veaux, taurillons, bœufs) devra être développée partout où la terre s'y prête. Elle doit être rémunératrice, avec des cours stabilisés. **Un office de la viande, où seront représentés les producteurs,** s'impose. J'agirai pour qu'il soit **au service des producteurs et des consommateurs.** D'une façon générale, le revenu agricole doit être **garanti** (on disait autrefois indexé) comme ailleurs en Europe..

● **Europe,** oui, **mais Europe des peuples et non des spéculateurs.** Une démocratisation s'impose à tous les niveaux de la construction européenne.

Les artisans et commerçants doivent bénéficier de l'essor général, agricole, industriel et touristique que je propose d'accélérer. Ils doivent, certes, se moderniser, mais ne pas être les parents pauvres, tant sur le plan fiscal que sur celui des retraites, de la nation. Il en va de même des petits et moyens entrepreneurs qui ne peuvent pas, à l'instar des gros, déduire de leurs impôts des sommes énormes (amortissements et frais généraux des grandes surfaces, exceptionnellement favorisées).

— **Une certaine industrialisation** de notre région, à laquelle je souhaite m'atteler, a pour objectif de soutenir et d'élargir la prospérité de chaque famille dans notre circonscription. Des emplois, principalement féminins, doivent être créés afin de maintenir l'exploitation familiale et le petit commerce, qui sont le paysage de notre enfance et auxquels nous sommes viscéralement attachés. Un revenu supplémentaire reviendrait fort heureusement au foyer. Le commerce local en bénéficierait tout naturellement et, en vérité, toute la population. **Il faut pour cela des équipement collectifs.** L'industrie ne se fixe que lorsqu'elle dispose de voies d'accès et de communications importantes, d'un réseau téléphonique satisfaisant, d'un environnement scolaire, culturel et de loisirs adapté, d'une animation. Il faudra donc, **pour tous ces préalables, livrer bataille à PARIS et à POITIERS.** Le département ne jouera plus guère qu'un rôle de relais lorsqu'il y aura carence ailleurs. Les **décisions importantes** se prendront au plan national et régional (de travaux, mais aussi d'investissement, car tout se tient). La tendance à la décentralisation qui se manifeste chez certains industriels doit être cultivée au plus tôt, afin de ne pas rester un îlot à l'écart des plaques d'activité. Nous sommes au centre d'une sorte de rectangle NIORT-COGNAC-SAINTES-ROCHEFORT, donc à priori bien placés. Or, nous nous trouvons hors des zones d'équipement réalisées, en cours de réalisation et prévues au VIme Plan. Il faut le modifier. Les technocrates parisiens ne doivent pas faire la loi. C'est aux **hommes politiques** d'imposer leurs vues. **Le tourisme d'arrière-pays** suppose également une politique active et féconde, et naturellement des voies routières.

◆ Le troisième rôle **est de coordonner les initiatives locales,** d'autant que notre circonscription au découpage un peu artificiel ne se prête pas à des projets liés. Le tourisme d'arrière-pays suppose des ensembles touristiques complets. Sinon, nous ne verrions que des efforts partiels, des rivalités de clochers maladroites, au détriment de l'ensemble. **Un Conseil d'Arrondissement** où seraient représentées les populations de SAINT-PORCHAIRE, de PONT-L'ABBE, d'AULNAY, de LOULAY, de BURIE, de MATHA, de SAINT-SAVINIEN, de TONNAY-BOUTONNE, de SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE et bien entendu, de SAINT-JEAN-D'ANGELY, nous permettrait de **faire bloc** vis-à-vis de l'extérieur, tout en « harmonisant nos violons ». La décentralisation pourrait alors devenir effective. Je défendrai une telle institution qui correspond, à notre échelle, au niveau régional auquel nous devrons désormais nous placer.

Agriculteurs, viticulteurs, commerçants, artisans, employés, ouvriers, fonctionnaires, retraités, vous savez qu'en votant pour un jeune radical du cru, dynamique et averti des problèmes,

vous voterez utile

— **POUR LA PROSPERITE DE NOTRE REGION**
— **POUR LA JUSTICE SOCIALE ET FISCALE**
— **POUR UNE POLITIQUE D'EQUIPEMENT**
— **POUR UNE ANIMATION DE LA CIRCONSCRIPTION**
— **POUR LA RELEVE**

Vous voterez Jacques GARNIER

Vive notre circonscription !

Attention ! Ne rayez aucun nom : le bulletin serait nul.

IMPRIMERIE A. BORDESSOULES - ST-JEAN-D'ANGÉLY - TÉL 132